

Le 29 septembre 2006



Monsieur Fernand ROULEAU
Président des Amis de St-Brevin
21 avenue de Pressigny
44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS

Secrétariat des Elus - LB/LC

Monsieur,

La Municipalité a décidé de lancer une étude pour l'établissement d'une charte architecturale.

Le Cabinet FOREST & DEBARRE a été retenu pour réaliser cette mission.

J'ai l'honneur d'inviter un représentant de votre association à participer au Comité de Pilotage de cette étude. Vous voudrez donc bien désigner un membre au sein de votre association. Je comprends que ce sujet puisse intéresser plusieurs de vos adhérents. Toutefois, pour être efficace, un comité de pilotage ne doit pas être trop élargi, c'est pourquoi, un seul membre devra être désigné. Il pourra, néanmoins, se faire remplacer en cas d'empêchement.

La première réunion se tiendra le **vendredi 6 octobre à 10 heures**, salle du Conseil Municipal.

L'ordre du jour sera le suivant :

- présentation du projet,
- présentation de la démarche par Monsieur FOREST.

Vous en remerciant à l'avance,

Je vous prie de croire, **Monsieur**, à l'assurance de mes salutations distinguées.

La Première Adjointe,




Sylvie GAUTREAU

Composition du Comité de Pilotage

- membres de la Commission Urbanisme :
Madame GAUTREAU, Monsieur SIMONET, Madame ROUSAT, Monsieur MAURY
- un représentant de l'Opposition Municipale
- Monsieur BRETON ou Mademoiselle LARDEUX - Service Instructeur
- Madame BOUCHEREAU, Directrice Générale des Services
- un représentant des Amis de St-Brevin
- un représentant du Conseil des Sages
- un représentant de la Commission Mixte Environnement
- Monsieur FOREST, Architecte